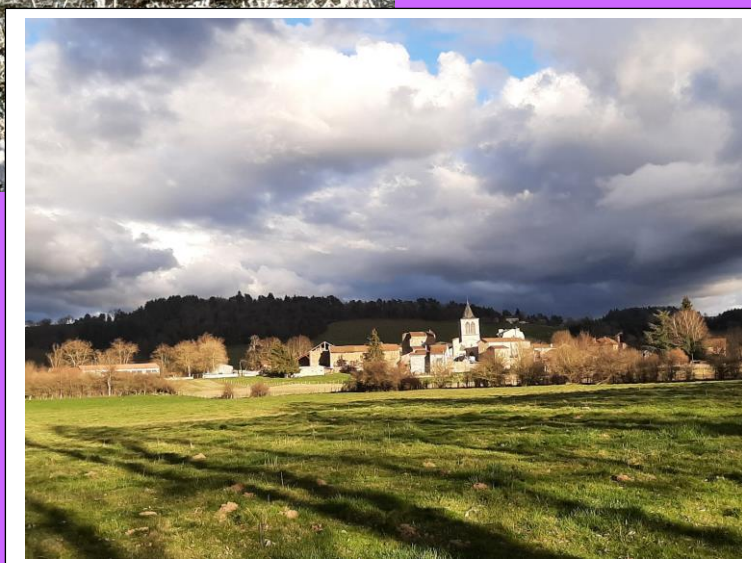


Bulletin municipal

www.sugeres.fr



2022/juillet 2023

Sugères

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous

Neuf mois se sont écoulés depuis l'élection complémentaire, neuf mois déjà que la nouvelle équipe municipale travaille au quotidien avec nos employés municipaux pour répondre aux besoins de la commune, après une année 2022 très compliquée. Je leur adresse ici tous nos remerciements pour leur travail et leur disponibilité qui ont grandement facilité notre prise de fonction.



Les projets que nous vous avons annoncés lors de la cérémonie des vœux au mois de janvier avancent bien, certains ayant déjà vu le jour, d'autres arriveront prochainement, comme vous pourrez le constater dans ces quelques pages. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente période estivale et vous donne rendez-vous lors de nos prochaines manifestations ou en mairie.

Le Maire,
Christophe GENEIX



De gauche à droite : Anne-Sophie Juilles, Denis Lansard (2^{ème} adjoint), Martine Lansard, Ingrid Pointud, Dominique Rennault, Carole Varnier-Segard (3^{ème} adjointe), Noëlle Skryane, Christophe Geneix (maire), Damien Malnuvit, Sabine Chanimbaud (1^{ère} adjointe), Martine Auzanneau, Serge Chabrol, Eliane Dulac et Jérèmy Massacrier.

MUNICIPALITE

* Secrétariat de mairie



OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi et vendredi : 9h à 11h30

Mercredi : 9h à 11h30 et 13h30 à 16h

04.73.70.91.01

mairie-sugeres@orange.fr

www.sugeres.fr

Secrétaire de mairie : Roselyne GRANET

* Agence postale communale

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi au vendredi : 9h à 11h30

Mercredi : 9h à 11h30 et 13h30 à 16h

04.73.70.91.05

Responsable : Christine DEPERT

Heures de départ du courrier :
du lundi au vendredi : 11h30



* Bibliothèque de SUGERES

La bibliothèque est en cours de réorganisation avec des horaires d'ouverture amplifiés. Ils seront communiqués prochainement.

Actuellement, vous pouvez venir choisir gratuitement des livres, CD ou DVD les mercredis matins en passant par l'agence postale.

Le volet roulant qui ne s'ouvrait plus depuis plusieurs mois, a été changé par l'entreprise A l'Angle des Dômes de St Dier, pour un montant de 2 550,00 € TTC.



* Site internet :

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'affichage légal doit se faire obligatoirement sur le site internet de la commune.

Il ne pourra plus se faire à l'entrée de la bibliothèque.



N'hésitez pas à nous faire part
de vos manifestations.

MUNICIPALITE

* Présentation des vœux le 14 janvier 2023



L'accalmie des virus et autres épidémies en tout genre, a permis d'organiser la présentation des vœux de Monsieur le Maire à la population au côté de son équipe municipale et de Mme Delphine LINGMANN, députée, qui nous a apporté son soutien lors de la menace de fermeture d'une classe sur notre RPI.

* Recensement de la population

La municipalité remercie les habitants de Sugères pour l'accueil fait à notre agent recenseur, Mme Pauline CHEYNOUX, chargée du recensement entre le 19 janvier et le 18 février 2023. Les premiers résultats montrent que la population sugérienne est en hausse, ce qui traduit un dynamisme croissant de notre territoire.

* Urbanisme : rappel important

La **déclaration préalable** de travaux est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains aménagements pour lesquels il n'est pas nécessaire de demander un permis de construire.

Par exemple : un abri de jardin, l'installation d'une fenêtre de toit, un ravalement de façade, l'installation d'une serre, la construction d'une véranda, la transformation d'un garage en chambre, la construction d'une extension de petite surface (- de 20 m²), le changement de fenêtres... Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux.

2 dossiers sont à déposer en mairie, réponse sous 1 mois.

Pour des travaux plus conséquents, le **permis de construire** est obligatoire.

Vous devez déposer 3 exemplaires en mairie. La commune étant en RNU (Règlement National d'Urbanisme), ce sont les services de l'Etat qui instruisent les dossiers d'urbanisme pour le compte de la commune.

* Eclairage public :

Dans un but d'économie d'énergie et de préservation de la biodiversité, l'éclairage public est dorénavant coupé lors de la période d'été et allumé du 1^{er} octobre au 30 avril de 5h à 8h et 17h à 22h la semaine et 5h à 8h et 17h à 1h les vendredis et samedis.

* le SAC : Système d'Alerte Communal

ALERTE

La commune de SUGERES a mis en place le **SAC** pour informer les administrés d'une fuite d'eau, d'une coupure électrique, d'une route barrée suite à la chute d'un arbre...

Pour ceux qui n'auraient pas encore transmis leur adresse mail, il n'est pas trop tard : contacter la mairie au 04.73.70.91.01.

Les données collectées par la Commune de SUGERES ne sont pas divulguées à des tiers.

MUNICIPALITE

* Gendarmerie – heures d'ouverture

BRIGADE DE PROXIMITÉ DE BRASSAC LES MINES : 04.73.54.08.88

du lundi au samedi : **08h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00**

dimanche et jour férié : **09h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00**

BRIGADE DE PROXIMITÉ DE SAUXILLANGES : 04.73.96.81.55

mardi : 08h00 à 12h00 et vendredi de 14h00 à 19h00

Il est important de noter qu'en dehors de ces heures d'ouverture, il est possible d'être reçu **sur rendez-vous ou en cas d'urgence.**

D'autre part, il existe sur internet également la brigade numérique et la possibilité de déposer une pré-plainte en ligne (<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>).

* Les tiques : le retour de la chaleur, des balades et des morsures de tiques

RDV sur le site <https://www.citique.fr/>

L'idée est de signaler systématiquement une morsure de tique (projet porté par l'INRA Grand Est) et d'envoyer la tique par la Poste pour contribuer à alimenter la base de données et les connaissances des chercheurs sur les tiques et les maladies qu'elles transmettent.

De plus, après signalement, la personne mordue reçoit des informations pratiques (une sorte de suivi) : 1 tique sur 6 serait porteuse de la maladie de Lyme et face à l'arrivée de différents symptômes, on a tendance à oublier que l'on a été « piqué » 15 jours ou plus en amont.

* Cimetière

La commune de Sugères a lancé en octobre 2022 une procédure de reprise des concessions funéraires qui présentent des caractères d'abandon.

Un premier procès-verbal de constat d'abandon a été établi le 27 avril 2023.

La procédure est toujours en cours, il est donc possible de signaler à la mairie que vous souhaitez conserver une concession familiale ou pas.



Désormais les nouvelles concessions sont cédées à titre temporaire :

- a) concession pleine terre 2,5 m2 (simple) :
 - 15 ans : 65,00 €
 - 30 ans : 125,00 €
 - 50 ans : 250,00 €
- b) concession pleine terre 5 m2 (double) :
 - 15 ans : 125,00 €
 - 30 ans : 250,00 €
 - 50 ans : 500,00 €

L'interdiction d'utilisation de désherbant a conduit la commune à choisir l'engazonnement des allées du cimetière. L'entreprise Acti Paysages et Forêts de Sugères effectuera ces travaux à l'automne 2023.

MUNICIPALITE

* Ciné Parc (séances à la salle polyvalente)

Du cinéma pour les enfants pendant les petites vacances à Sugères depuis 13 ans !

C'était en octobre 2009... La mairie de Sugères en collaboration avec le cinéma itinérant Ciné Parc proposait le premier ciné-goûter aux enfants de la commune et des alentours.

13 ans déjà qu'à chacune des petites vacances, les familles peuvent venir découvrir des films originaux soigneusement choisis pour leurs qualités esthétiques et narratives. *Ernest et Célestine*, *Le chant de la mer*, *Ma vie de Courgette*, *Le grand méchant renard*, *Kirikou*, pour ne citer qu'eux parmi la cinquantaine de films proposés depuis 2009, ont enchanté les jeunes spectatrices et spectateurs.

Et pour finir la projection en beauté, les délégués cinéma de la commune de Sugères ne sont jamais à court d'imagination pour proposer un goûter fait maison souvent en lien avec le thème du film. On discute et on échange ensemble après la séance et ça c'est chouette !



Certains films ont même parfois été accompagnés d'ateliers : lecture à voix haute, percussions corporelles, initiation au braille.

Ces moments conviviaux se poursuivent et un nouveau rendez-vous a même vu le jour depuis deux ans : **Le cinéma des p'tits loups**. Le matin des ciné-goûters (qui ont lieu, eux, à 15h) est parfois proposé une séance spécialement dédiée aux 3-5 ans avec un film adapté.



Après plusieurs années où la fréquentation a été malmenée par le Covid, le public est toujours au rendez-vous. Notamment lors des dernières vacances d'hiver où 130 personnes sont venues découvrir *Loups tendres et loufoques* et *Le pharaon, le sauvage et la princesse*.

Sans oublier les séances du soir, un jeudi toutes les 3 semaines à 20h30.

Prochain rendez-vous : jeudi 3 août et reprise le jeudi 14 septembre.

N'hésitez pas à consulter les programmations sur le site de Ciné Parc : www.cineparc.fr

* Défibrillateur

Nous vous rappelons que le défibrillateur de la commune, se trouve sous l'auvent de la salle polyvalente de Sugères sis 15 route d'Isserteaux.

Il est accessible à toutes personnes qui pourraient avoir besoin de ce type d'appareil.



MUNICIPALITE

* dispositif transport CHERPA

Réserver son *Cherpa*

Pour le Cherpa Rural à la demande, vous devez réserver vos déplacements en ligne ou par téléphone.



COMMENT ?

1. APPELEZ LE :

04 73 60 41 75

Du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés)
ou par internet depuis le site **capissoire.fr** (7j/7 et 24h/24)

2. RÉSERVEZ :

Indiquez la date, la destination et l'horaire envisagés de votre déplacement (aller, retour ou aller/retour).

La plage horaire de fonctionnement du service est indiquée au recto du document.

..... **QUAND ?**

Réservation possible jusqu'à la veille du trajet à 12h

Habitants de Sugères, vous pouvez vous rendre au marché de Sauxillanges (le mardi entre 9h30 et 13h) ou à Issoire (le mercredi du 13h30 à 17h30 et le samedi de 7h30 et 13h) en adhérant au service CHERPA de API (Agglo du Pays d'Issoire) pour 12 €/an (gratuit pour les – de 12 ans).



* Dispositif carte FREE PASS :

Le conseil municipal a renouvelé l'adhésion au dispositif FREE PASS pour septembre 2023, cela permet **aux jeunes de 11 à 20 ans** de bénéficier de chèques cadeaux d'un montant total de 35 € et de nombreuses réductions en partenariat avec la ville d'Issoire. *Actuellement, il n'y a plus de cartes pour l'année 2022-2023.*

RDV à compter du 1^{er} septembre 2023, à la maison des associations 20 rue du Palais – Issoire avec un créneau supplémentaire le lundi de 14h à 17h30

POUR RÉCUPÉRER SA FREE PASS :

- > Maison des associations - 20, rue du Palais - Issoire
- mercredi de 14h à 20h et samedi de 9h à 12h
- > En cas de fermeture : Hôtel de Ville - 2, rue Eugène-Gauttier
- mercredi de 13h15 à 17h30

PIÈCES À PRÉSENTER :

- 1 photo d'identité,
- 1 pièce d'identité ou livret de famille,
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture de téléphone ou internet, facture de gaz ou électricité).

TOTALEMENT GRATUITE, LA FREE PASS

- donne droit à des **réductions** et à de nombreux **avantages** chez certains commerçants d'Issoire et dans divers services municipaux et intercommunaux.
- est accompagnée de 3 **chèques-cadeaux** de l'Office de Commerce d'Issoire (Montant total = 35 € / 2X10 € + 1X15 €).
- est à retirer du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023. (selon stock disponible)

EN CAS DE DIFFICULTÉS D'UTILISATION :

Maison des associations

20, rue du Palais

63500 Issoire

Tél: 04 73 96 33 50

Mail : mda@issoire.fr

www.issoire.fr



@mda63500issoire

MUNICIPALITE

* Maison de services de Sauxillanges

C'est un espace où vous pouvez avec ou sans RDV :

- faire votre **pré-demande de carte d'identité**
- trouver une aide pour établir votre carte grise
- trouver une aide pour remplir votre déclaration d'impôt
- demander en ligne des actes de naissances
- faire votre déclaration CAF
- refaire sa carte vitale
- recevoir des conseils sur les travaux et aides en rénovation énergétique habitat (2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 14h à 17h)

Contact

 Maison France Service Sauxillanges

 1 place de Verdun
63490 SAUXILLANGES

 [04 73 96 37 62](tel:0473963762)

 mds_sauxillanges@capissoire.fr

 Lundi : 8h15 – 12h45
Mardi : 8h15 – 12h45 / 13h30 – 17h
Mercredi : 13h30 – 17h
Jeudi : 13h30 – 17h
Vendredi : 8h15 – 12h45

Présence d'un conciliateur de justice le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois (sur RDV)

Pour les associations :

- 1 000 copies gratuites par an. Il faut juste fournir le papier. Format A4, A3, noir et blanc ou couleur.

* Mutuelle de village



Dans un contexte de difficultés d'accès aux soins et d'offre pléthorique de contrats de complémentaire santé, vos élus vous proposent d'adhérer à une mutuelle restée fidèle aux principes de solidarité, de démocratie et de proximité.

Des exigences fortes

« Ma mutuelle de Village » est un contrat de complémentaire santé qui répond à plusieurs exigences fortes :

- une **grille de garanties commune** à tous les adhérents : chacun est solidaire des autres dans les mêmes conditions, sans sélection des risques liée aux revenus
- une **cotisation qui n'augmente pas avec l'âge** (85,20 EUR/mois en 2023 de 60 ans jusqu'à 120 ans), au contraire de la pratique des tranches d'âge par la plupart des complémentaires santé
- un **socle de garanties solide**, conforme au « contrat responsable », incluant le « **100% Santé** » en optique, dentaire et aides auditives, ainsi que **l'homéopathie**
- le **respect de l'indépendance des soignants** : les adhérents à « Ma Mutuelle de Village » n'ont aucune obligation, aucune incitation financière, à aller vers un « réseau de soins ». Ils sont **libres** de choisir des professionnels de santé proches de chez eux
- un **bulletin d'adhésion individuelle** qui permet à chaque adhérent de **participer** aux décisions de sa mutuelle, en devenant délégué, administrateur

Une vraie mutuelle

« Ma Mutuelle de Village » est une offre proposée par la **MIPSS Auvergne**, petite mutuelle de **proximité**, basée à Clermont-Ferrand.

Créée il y a **70 ans**, par les salariés des organismes de Sécurité Sociale, la MIPSS Auvergne est aujourd'hui ouverte à tous.

Contrairement à la plupart des mutuelles, la MIPSS Auvergne est restée fidèle aux valeurs historiques de la mutualité, avec

- la pratique d'une réelle **solidarité** entre ses membres sans sélection des risques (grille de garantie unique, absence de tranches d'âge) ;
- un haut niveau de **démocratie**, concrétisé par le vote des décisions importantes (prestations, cotisations, orientations, ...) chaque année par l'Assemblée Générale, à laquelle **chaque adhérent** peut participer en devenant délégué ;
- une **proximité** réelle : ses adhérents n'ont pas affaire à une plateforme téléphonique mais aux salariées de la mutuelle qui connaissent très bien la réglementation mais aussi le dossier de chaque adhérent.

Porter haut ces valeurs n'est pas contradictoire avec une **assise financière** solide : la mutuelle dispose d'une marge de solvabilité de **5 fois** le minimum légal.

Adhésions

« Ma Mutuelle de Village » est proposée à tous les habitants de Sugères qui le souhaitent et aux membres de leur famille.

L'adhésion, de même que la résiliation de votre assurance actuelle, sont **possibles tout au long de l'année**, sauf cas particuliers.

Vous pouvez vous procurer des documents d'information auprès de la Mairie ou de la Mutuelle.

Contacts

Site : <https://mipss-auvergne.fr>
Mail : contact@mipss-auvergne.fr
Tél : 09 72 16 27 25



Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques sur le logement** :

Acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété ...

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, **sauf le lundi matin**.

Des permanences sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org

MUNICIPALITE

* Monoxyde de carbone : un gaz invisible, inodore et très toxique.

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 300 personnes sont intoxiquées chaque année, entraînant malheureusement plusieurs décès.

Ces intoxications touchent majoritairement des particuliers et sont le plus souvent d'origine accidentelle.

Elles surviennent principalement durant la période de chauffage et sont généralement liées à :

- un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion (chaudière, poêles...)
- l'usage prolongé d'un chauffage d'appoint non électrique
- l'usage détourné d'appareils de cuisson pour se chauffer
- l'utilisation à l'intérieur de locaux de groupes électrogènes, braséros, barbecues, ou d'outils à moteur thermique (tronçonneuses)
- un manque de ventilation ou l'obstruction des grilles d'aération



* Syndicat de l'eau :

Tarif de vente de l'eau aux abonnés en 2023 : 1,34 € HT le m3, soit une augmentation de 1,52 % par rapport au tarif 2022.

Abonnement principal annuel : 49,00 € HT ; abonnement secondaire annuel : 24,50 € HT

En cas d'achat ou de vente d'un terrain ou d'un bien immobilier alimenté en eau potable, merci de prévenir le SIAEP du Bas

Livradois, fournisseur de votre commune,

Soit par téléphone au 04.73.72.20.72

Soit par mail syndicatbaslivradois@orange.fr

L'eau est un bien précieux, soyons économes et bienveillants envers cette ressource indispensable.

Les relevés d'eau pour l'année 2022-2023 ont débuté le 6 juillet 2023.



* Bacs à fleurs dans le bourg



Cette année, les élus ont décidé de fournir des plants d'aromatiques pour garnir les anciennes fontaines du bourg, pour limiter les arrosages. De plus, lorsque les plants seront suffisamment développés, vous pourrez venir vous servir.

* Actions citoyennes

Un groupe de bénévoles travaille régulièrement à l'entretien et à la réouverture de chemins communaux depuis longtemps envahis par la végétation afin de permettre de les réintégrer à de nouveaux circuits de randonnées. Merci Pierre BOYER, Albert BORY, Henri DUPIN.

MUNICIPALITE

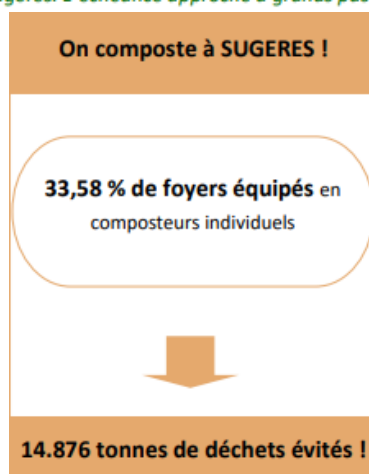
* SICTOM - Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères

Depuis avril 2023, la commune s'est dotée de plusieurs composteurs collectifs : 1 au cimetière, 2 sur le parking de l'école dont 1 réservé exclusivement aux personnels scolaires et 1 sur la place St Roch.

Un petit seau est à votre disposition à la mairie si vous souhaitez utiliser ces composteurs. On vous donnera également le code pour ouvrir la trappe.

D'autre part, vous pouvez réserver 1 composteur individuel, gratuitement, auprès du SICTOM. Les bons de commande sont à votre disposition en mairie.

En 2024, le tri à la source devra être généralisé sur tout le territoire français. Les déchets organiques, qui représentent 30 % du poids de nos bacs gris, ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères. A cette date, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter les déchets organiques dans les ordures ménagères. L'échéance approche à grands pas !



Le ramassage des poubelles se fait chaque vendredi pour les deux bacs. Ne pas oublier de les sortir le jeudi. Deux containers à verre sont à disposition près de la salle polyvalente.

* Campagne de stérilisation des chats errants

La prolifération des chats errants est devenue un problème de salubrité publique. Grâce à l'implication de la famille CRIQUET et de Mme VARNIER-SEGARD, l'opération débutée en août 2022 a permis la stérilisation de 24 chattes et de 18 mâles.



Pour 2023, la municipalité s'engage de nouveau dans cette démarche. Le partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis en faveur des chats libres va permettre d'envisager 30 stérilisations. La commune participe à hauteur de 50 %.

Plus 30 bons de stérilisations prévus avec la Fondation Brigitte Bardot qui prend entièrement les frais à sa charge.

Nous rappelons aux propriétaires l'obligation d'identifier leur animal et l'importance de le stériliser. La stérilisation est un acte de bienveillance, en limitant les portées incontrôlables et la transmission de certaines maladies mortelles telles que la FIV (sida du chat) ou la leucose.
Il en va de la responsabilité et de la citoyenneté de chacun.

MUNICIPALITE

* 1^{ère} fête des associations

Dimanche 02 juillet 2023 avait lieu la 1^{ère} fête des associations à la salle polyvalente de Sugères. Sur une proposition de RCL (Rencontres, culture, loisirs) et en étroite collaboration avec la municipalité, la quasi-totalité des associations préparait depuis plusieurs mois, activement et



avec beaucoup d'enthousiasme cette manifestation qui remporta, le jour-dit, un vif succès. Une dizaine de producteurs, artisans, traiteurs... était présent dès le matin sur le marché de pays et proposait leurs différents produits. Dans la foulée d'un mini concert de la chorale de Sugères « les gueules de ré-gueules d'ailleurs », très apprécié par le nombreux public présent, les Sapeurs-Pompiers de Sauxillanges venus avec deux véhicules, ont effectué, devant une assistance attentive, une démonstration de secourisme. L'après-midi, c'était au tour de l'association « bouge tes fesses » d'effectuer des démonstrations de gymnastique et de Zumba. Le groupe de danses Trad, quant à lui, nous démontrait, s'il en est besoin, que cette danse reste plus que jamais au goût du jour.



Les différents stands des nombreuses associations présentes, à l'intérieur de la salle polyvalente, permettait au public de découvrir les activités diverses et variées proposées. La pétanque Sugérienne permettait à chacun de s'adonner à ce sport sous les conseils avisés des dirigeants. L'association « Potes sans pression » elle aussi très dynamique, présentait une très belle exposition de motos, side-car et mobylettes. Tout au long de la journée, des promenades en poneys étaient proposées par le centre équestre du Vignal.

En bref, une très belle journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte avec un public venu nombreux.



MUNICIPALITE

* les 10 ans du café de la place



Déjà 10 ans ! Le 17 mai Après un apéro fort sympathique et une soirée festive, Sardine remercie tous les clients pour leur fidélité. Proche de la retraite, il espère bien ne pas devoir fêter les 20 ans ! LOL

* Distributeur de pain



Vu le contexte économique et le coût de l'énergie, le projet boulangerie a été mis entre parenthèse.

Le conseil municipal a fait le choix d'équiper la commune avec un distributeur de pain qui est installé après de nombreuses réflexions dans la cour de la mairie.

En effet, il y a déjà une prise électrique qui fonctionne 😊

Depuis le 5 juillet 2023, vous pouvez acheter du pain frais tous les jours. Fort d'une expérience de 8 ans, M BOSSUYT et son équipe, boulanger à St-Babel assureront l'approvisionnement du distributeur.

* Ecole de SUGERES

A la rentrée de septembre 2023, l'école passera à 4 jours avec suppression des TAP.

Horaires des écoles : Sugères 8h45-12h / 13h45-16h30

St Jean : 8h45-12h / 13h30-16h15

Brousse : 8h30-12h / 13h30-16h

Une année scolaire bien remplie pour les maternelles



Sortie USEP à Ambert le 16 mai, au programme, activités aquatiques, pique-nique, jeux et balade en train.



A l'école du Petit Bois, Benoît nous a appris beaucoup de choses sur la nature et les animaux.



Visite de nos correspondants de Chabreloche le 12 mai et séance Ciné-maternelle à la salle poly

MUNICIPALITE



Le 23 septembre, la classe des Grands est allée « nettoyer la nature » autour de l'école



Entretien des petits carrés potagers de l'école



Le 15 mai, sortie natation organisée par l'USEP et visite de « l'Ecole 1900 » à Ambert avec les Grands de l'école de St Jean des Ollières



Le 12 mai, participation au festival « Artd'école » à Billom, sur le thème « déambulations »

Spectacle des écoles du 30 juin 2023



* Aire de jeux

On a tenté la piscine olympique mais cela n'a pas fonctionné. 😊

Aujourd'hui, vous pouvez bénéficier de cette aire de jeux pour défouler vos petits.

Coût achat jeux : 11 916,00 € TTC

Coût fournitures aménagement : 5 037,89 € TTC.

Une plaque commémorative sera installée prochainement en hommage à Jean-Pierre PRUNIER, maire de 2020 à 2022, porteur de ce projet.



MUNICIPALITE

* Maraîcher bio – 3 rue du Stade



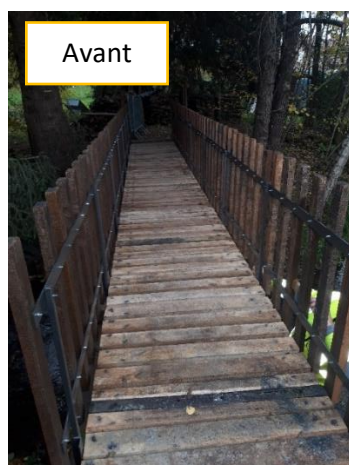
Les premiers légumes bio cultivés sur la commune sont arrivés avec le printemps 2022. Guillaume Emin, maraîcher bio, a conclu un bail agricole avec la commune et s'est installé sur la réserve foncière de 1 hectare. Il a acquis le bâtiment du facteur d'orgue, jouxtant le terrain où vous pouvez acheter directement vos légumes ou vos plants : le mercredi de 15h à 18h.

Tomates, carottes, concombres ... c'est plus de trente légumes qui sont cultivés à l'année sur la parcelle.

Contact : 06.33.05.67.16 ou

lesjardinsdumilan@protonmail.com

* Passerelle de Lacot



La passerelle de Lacot des lames étaient cassées. communaux les ont toutes poutres. Ils lui ont rendu un sécuritaire.



devenait dangereuse, Aussi nos employés changées ainsi que les aspect esthétique et

* Pont de Péchaud

Ils ont également mis en sécurité le pont de Péchaud en réalisant les rambardes et en disposant des blocs de pierre.

* Passage épareuse

Comme chaque année, 1^{ère} semaine de juin, nos employés assurent le passage de l'épareuse sur les communes d'Egliseneuve des Liards et de Sugères pour couper l'herbe en bordure des fossés.



VIE LOCALE

* Marché de SUGERES

Après une pause hivernale, le marché de Sugères a repris ses activités depuis le 5 mai sur la place St Roch tous les vendredis de 16h à 17h.

Merci aux producteurs pour leur attachement à pérenniser ce lieu de vie.



Un petit nouveau : chez coque

loriedauzat@orange.fr

06.79.87.69.54



Un petit plus : fromagère à Sugères, Géraldine Bonnette de lacaveauxgourmets@gmail.com est présente devant la salle polyvalente de Sugères tous les vendredis des semaines impaires de 12h20 à 13h.

* Don du sang

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Chaque année, grâce à la générosité des donneurs, 1 million de patients sont soignés. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Nous avons besoin de vous ! Partagez votre pouvoir de sauver des vies.

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

- Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire**
- Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don**
- Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang**
- Après votre don, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace détente « la pause A + ». Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation et de rassurer de votre bonne récupération après le don.**

AVANT UN DON DE SANG, NOUS VÉRIFIONS QUE VOUS :

- Êtes âgé(e) de 18 à 70 ans.
- Pesez au moins 50 kg.
- Êtes titulaire d'une carte d'identité avec photo (pour un premier don).
- Êtes résident en France.

Si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 12 mois, une mesure de votre hémoglobine est effectuée. Si votre taux est suffisant, vous pouvez donner votre sang.

AVANT DE VOUS DÉPLACER, VÉRIFIEZ QUE VOUS NE DEVEZ PAS ATTENDRE UN PEU NOTAMMENT :

- 1 jour : après un soin dentaire (caries) ou un chirurgien.
- 7 jours : après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de prothèse.
- 14 jours : après l'apparition de symptômes d'un épisode infectieux.
- 4 weeks : après un piercing, un tatouage, un voyage dans un pays où sévit le paludisme (sauf pour le don de plasma), une intervention chirurgicale avec transfusion de plus de 250 ml.
- 6 weeks : après un accouchement.

dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 900

L'association pour le don de sang bénévole remercie les habitants qui se déplacent sur les collectes proposées sur le territoire.

Celle organisée dans le village, le 17 avril dernier, avait attiré 44 donneurs (51 en 2022). Un bon résultat pour un jour de semaine.

Les prochains rendez-vous : le mercredi 16 août et le vendredi 15 décembre à Sauxillanges.



Pour faciliter la gestion des arrivées, l'EFS vous remercie de prendre RDV sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> ou au 0 800 109 900 (services et appel gratuit)

Membres de l'association

* Colis et repas aux aînés



Le repas des aînés aura lieu le 19 novembre 2023, à la salle polyvalente. L'animation sera assurée par M Gilles CLOUVEL.

Les invitations seront envoyées courant octobre.

VIE LOCALE

* Nouveautés :

Gîte à Grand-Gaillard



Gîte à Chaumat



Location saisonnière :
Guillaume 0624372367
Coraline 0673752342

Gîte de la Chassinière dans le Bourg

4 LOGEMENTS

Les chambres et les TI sont louables individuellement et/ou ensemble

Au 1er Étage

- Chambre Puy en Velay
- Chambre Puy Mary

Au 2ème Étage

- TI Puy de Sancy

Au 3ème Étage

- TI Puy de Dôme avec Mezzanine

NOUS CONTACTER

1 Rue de la Chassinière
63490 Sugères
+33 6 70 72 45 07
kevin.chabral@orange.fr

TI Puy de Sancy

TI avec salle d'eau et WC indépendants. Lit de 140, TV et cuisine équipée.

TI Puy de Dôme

TI avec salle d'eau et WC indépendants. Lit de 140, TV, cuisine équipée et Mezzanine pour admirer les étoiles.

Chambres Puy en Velay et Puy Mary

Chambres individuelles avec salle d'eau et WC indépendants. Lits de 140, TV.

Draps et serviettes fournis

A PARTIR DE 35 € LA NUIT

A PARTIR DE 60 € LA NUIT

A PARTIR DE 70 € LA NUIT

L'Atelier

-PIZZA-

Ventes de pizzas à emporter !

Pâte à pizza maison

06 20 24 49 60

LatelierPizza63 Latelierpizza63

Retrouvez Quentin,
tous les mardis soir sur la
place St Roch

Hugo Depert

Anime vos soirées

2pert_event

Animateur Disco • Instagram : 2pert_event
• Facebook : 2pert_event

0781633688 - 63hugo@orange.fr

Absolu

Manu Taxis

06 76 01 91 71

Le taxi est stationné à Chaumat,
Laurence peut vous emmener au
bout du monde.

MH3D Solutions

Désinsectisation - Dératissage
Matériel d'hygiène et désinfection

PERRON Loïc
06-88-54-91-85
mh3dsolutions@gmail.com

6, route de Saint-Jean - 63490 SUGERES
Siret : N° 82069452900018

- Récupération et protection des essaims d'abeilles
- Destruction et enlèvement des nids de guêpes et frelons
- Désinsectisation générale (blattes, cafards, puces, punaises de lits...)
- Dératissage
- Vente de matériel d'hygiène et désinfection

David Gaucher
10 Route de Saint Jean
63490 Sugères
06.17.67.06.22
3dconceptauvergne@gmail.com

Imaginez & Créez

Création 3D

Conseils & fourniture Matériels
Etude & création de projets

Athérane Veron Design

VIE LOCALE

* Alambic, toujours aussi attendu ...



Événement incontournable du mois de février dans la commune de Sugères, l'alambic s'était installé sur la place de l'Eglise pour plusieurs jours. Un rendez-vous toujours aussi attendu et apprécié des habitants.

Comme à chaque fois, c'est toujours un plaisir pour Pascal Gagnat de faire étape dans le village, où « c'est l'amitié et le plaisir de retrouver de nombreuses personnes qui le motivent à venir chaque année »

* Centre équestre – CYRANO



Le centre équestre Ecurie Cyrano (école française d'équitation) a été créé en 1999. De nombreux titres départementaux et nationaux sont venus encourager les cavaliers du centre équestre, qui avec du travail et de la persévérance, de la volonté obtiennent des résultats.

« Cette année encore, avec notre arrivée à Sugères, nous nous sommes faits remarquer lors du Challenge de Dressage du Puy de Dôme 2023 en prenant la 1ère place en club 3 et la 3^{ème} place en club 2, nous qualifiant pour la finale Auvergne Rhône Alpes à Lyon en octobre ».

La passion est un leitmotiv de l'écurie Cyrano. Elle est ouverte à toutes et tous, dans le respect de l'équitation, et la volonté de vouloir apprendre.



**Centre Equestre Cyrano
Les Plaines**

63490 SUGERES

Tél : 06.60.37.42.88

06.59.12.82.74

Tous les encadrants sont diplômés d'état et ont de l'expérience tant sur le loisir, que pour de la randonnée ou de la compétition. Le centre accueille également des écoles, et prend des chevaux en pension au pré ou en box/pré.



Championne de France 2016 : Gaëtane REMY domiciliée à Chaméane présentant Orvieto d'Urfé (selle français), cavalière depuis 17 ans au centre équestre Cyrano, finit à la 1ère place en club 2 Major.

* SUGERES : un territoire de rando



Mars 2023

Les 56 participants des Balades des Hautes Terres se sont retrouvés sur les sentiers de Sugères, pour une rando de 11 kilomètres sous la conduite de Eric SOUCHOIS.

VIE LOCALE

* Tous en Mob

A la fin du mois de juillet (2022), c'est un véritable voyage dans le temps qui était proposé aux curieux et passionnés. Sur la place ST Roch s'est tenue la première édition de Tous en Mob, organisée par le café de la place.

Motos et véhicules anciens étaient également de la partie. Plusieurs décennies d'histoire mécanique rassemblées au même endroit. La convivialité était également au rendez-vous, avec les animations qui se sont enchaînées, entre baptêmes de trike, concerts et repas.



* Fête Patronale :



Promo
2022

Les bénéfices récoltés par les jeunes permettront de proposer de nouvelles animations et de financer un projet de voyage.

Été 2022, le comité des jeunes a pu enfin organiser une édition sans contraintes sanitaires depuis 2 ans. Durant trois jours, les animations se sont succédées, pour le plus grand plaisir des habitants.

Dès le vendredi, les conscrits ont procédé aux traditionnelles aubades. Motivés comme jamais, ils ont également assuré le service du repas et toutes les animations.

Le concours de pétanque a fait le plein avec plusieurs dizaines de triplettes engagées. Le lendemain, pour le dernier jour, près de 100 convives ont dégusté un délicieux jambon à la broche, au son de l'orchestre, tandis que la brocante se tenait en extérieur.



Les conscrits vous donnent RDV les 18, 19 et 20 août 2023

VIE LOCALE

* Cérémonies



19 mars 2022

Nos pensées vont
aux familles et amis
de Joseph CHOUVY
et
de Francis LEMAIRE,
anciens combattants
qui nous ont quittés en 2022.



11 novembre 2022



19 mars 2023



8 mai 2023



* Hommage à Jocelyne RENAULT



Jocelyne, tu nous as quittés le 23 avril dernier, cela faisait quelques années que tu étais à la retraite après avoir passé ta fin de carrière en occupant les fonctions d'ATSEM avec Sandrine, maîtresse des maternelles.

Les élus et tes anciens collègues adressent toutes leurs pensées à ta famille et tes amis.

VIE LOCALE

* Etat civil – population (609 hab)

Naissance

2022 :

- 17 février : **Celeste RODILLAT**, le Vermillier
- 3 juin : **Maloé LÔ**, Petit-Gaillard
- 28 août : **Manoa DEGIRONDE**, Goune
- 8 novembre : **Yuna DULAC**, Mouchette
- 14 novembre : **Andréas FOUILHOX MONTAGNE**, Chaumat
- 17 décembre : **Axel MAZERT**, le Fournial



2023 :

- 8 janvier : **Léonie ALBERTI**, la Moulette Haute
- 2 mai : **Lohan PONS**, le Montel
- 26 juin : **Laurine FOUILHOX**, Lacot

PACS

2022 :

- 24 avril : **Noémie PEREZ et Loïc BEAL**, le Bourg
- 23 juillet : **Julie GUENETON et Dylan HERICHER**, Grand-Gaillard

2023 :

- 7 mars : **Marina GREGOIRE et Fabien PONS**, le Montel



Mariage

2022 :

- 5 février : **Danielle MARIE et Nicolas VULLO**, le Vermillier
- 11 juin : **Alicia SANNIER et Florian BARAT**, Pupidon
- 30 juillet : **Emmanuelle MESLIN et Vincent « Manouche » CHABROL**, Le Montel/Chaumat
- 6 août : **Sylvie SORIANO et Christophe MOING**, Sous le Grand Chemin
- 20 août : **Christine GANNE et Marc MOTTIN**, Malpic
- 5 décembre : **Rosa DE JESUS CORREIA et Olivier GOURNAY**, route d'Ambert

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS ET AUX NON MOINS HEUREUX PACSÉS ET MARIÉS

Décès

2022 :

- 11 avril : **Francis LEMAIRE**, le Bourg
- 27 avril : **Jacques BUHL**, Chaumat
- 17 mai : **Jean-Pierre PRUNIER**, les Souches
- 25 juin : **Gérard HAULOT**, Voron
- 15 octobre : **Joseph CHOUVY**, Lavendie
- 11 décembre : **Georges GOURGOUILLON**, Brul-Cul

2023 :

- 23 mars : **Roger GIRAUD**, les Plaines
- 23 avril : **Jocelyne RENAULT**, Petit-Gaillard
- 18 mai : **Rose-Marie CHAYLARD**, Lacot



Nous renouvelons toutes nos condoléances aux nombreuses familles touchées par la perte d'un être cher ces deux dernières années.

ASSOCIATIONS

Les associations n'ayant pas remis d'article, ne figurent pas dans cette rubrique.

* Les potes 100 pressions



Pari réussi pour l'association Les potes 100 pressions, qui organisait la première édition de sa broc-expo moto à la salle polyvalente le 22 octobre 2022. Sous une météo ensoleillée, des centaines de spectateurs avaient fait le déplacement pour célébrer leur passion. Près d'une centaine de motos, représentant plusieurs décennies et constructeurs, était exposée et a permis de créer de belles discussions sur la mécanique, la conduite et les voyages.

Certaines se sont même jouées au jeu de la parade dans le bourg. Le rassemblement était l'occasion pour un jury de décerner des prix : plus belle moto, plus ancienne ou encore plus beau side-car. La fête s'est prolongée avec de nombreuses animations, comme la brocante, et des concerts, entre groupe de rock et bandas.

Le RDV est pour le WE du 30 septembre 2023.



* Pétanque Sugérienne

Jeu et convivialité, la Pétanque Sugérienne est fidèle à ses valeurs en 2023. Les effectifs restent stables, approchant les 25 licenciés.

Le 24 juin : les 12 heures de Fernand BOUDAL.

Le 23 juillet : les 12 heures de Méméde.



Enfin, sur les terrains, le club est resté particulièrement actif, avec des engagements en championnat des clubs, au niveau Honneur. Récemment, l'équipe vétérans a terminé première de sa poule de première division, et a gagné son ticket pour la division supérieure l'année prochaine. Elle disputera les phases finales en septembre.



ASSOCIATIONS

* ASS Football

L'équipe a vécu une belle saison en départemental 4, terminant sur le podium, à la troisième place, un résultat très attendu et très satisfaisant.



La saison prochaine se prépare dès maintenant, le groupe se renforçant avec quelques arrivées. La nouveauté est la création d'une équipe vétérans, qui évoluera le dimanche matin au stade, et qui souhaite juste jouer pour le plaisir. En dehors des terrains, les joueurs s'investissent pour proposer plusieurs animations dans le village, comme son concours de pétanque qui a eu lieu le 17 juin.



Toute personne intéressée pour rejoindre l'association, en tant que joueur ou dirigeant, est la bienvenue.

Le club tient également à remercier les habitants pour leur générosité lors des calendriers de fin d'année.



L'équipe de foot de Sugères,
il y a quelques années

Photo d'Armand REZEL, de l'album de
Bubu Chanimbaud

**L'ASS Foot vous donne RDV
le 5 août au stade
autour d'un jambon à la broche.**

ASSOCIATIONS

* Comité des Jeunes



Promo 2023

Pas de doute : les jeunes du village savent mettre l'ambiance.

Après une tripe réunissant près de 100 convives et un bal très animé le 22 avril, les jeunes préparent la fête patronale avec des recrues très motivées.

Leur implication et leur dévouement permettent de proposer plusieurs événements dans l'année (bals, repas, fête patronale).

* Bouge tes fesses ... toujours aussi dynamique



Les filles de la zumba

Pour ceux qui aiment se bouger et se dépenser sans compter, rien de tel que Bouge tes Fesses. Pour l'association créée depuis 2003, cette année est exceptionnelle en terme d'affluence, puisque ce ne sont pas moins de trente membres qui se retrouvent pour les **cours de gym**, avec haltères ou élastiques...

adaptés au niveau de chacun, chaque **mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30** à la salle des fêtes, et près de vingt-cinq pour **la zumba**, qui elle a lieu les **mardis de 19h30 à 20h30**, au même endroit.

En plus d'entretenir la forme, c'est la convivialité qui prime lors de chaque rendez-vous. Il est d'ailleurs possible de rejoindre le club en cours d'année.

Cette saison, l'association a changé de présidence, Laëtitia Malnuit ayant pris la suite de Martine Auzanneau.

Contact : 06.67.44.40.24



Les filles de la gym

Nouveauté 2023 : gym douce. Les mardis de 18h à 19h à la salle poly à partir du 12 septembre

* Société de chasse La Sugérienne des Liards

Ouverture de la chasse : 10 septembre 2023 à 7h, fermeture le 29 février 2024 au soir.

Jours de chasse : jeudi, samedi (en battue uniquement), dimanche et jours fériés.



ASSOCIATIONS

* La Joie de Vivre

Afin de faire perdurer le club et après 2 années difficiles, nous devons être présents au plus près de nos adhérents par la communication, le développement et la recherche de nouvelles idées pour continuer à faire vivre celui-ci. C'est pourquoi nous recherchons de nouveaux membres.



Sortie à Cervières (Loire)



Anniversaires

Nous vous proposons de partager de bons moments et de créer des liens de solidarité entre les personnes de la commune ou des communes environnantes.

Retrouvez-nous le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois, à la salle poly : jeux de cartes, de société, atelier d'éveil à la mémoire autour de pâtisseries. Nous organisons également un loto, des repas, des visites et sorties.

Contact : 04.73.70.99.63 ou 06.98.48.52.46

* Rencontre, Culture et Loisirs



Notre association est existante depuis 1996, à ce jour elle affiche un excellent signe de vitalité, avec presque ses 130 adhérents issus de la commune mais aussi des alentours. Actuellement notre association propose différents ateliers qui fonctionnent dans la bonne humeur et la convivialité.

Si vous êtes intéressés par l'un des ateliers proposés, il suffit de vous rendre à l'atelier dans nos salles municipales (voir la planification des ateliers)

Vous pouvez adhérer à notre association moyennant une cotisation de 12€.

Chaque année, notre assemblée générale a lieu dans les 15 premiers jours du mois octobre, où nous permettons à nos adhérents de s'exprimer, nous mettons en place notre conseil d'administration qui travaille tout au long de l'année pour présenter diverses manifestations.



Le bureau

ASSOCIATIONS



Inauguration expo RCL



Expo 2022



PROGRAMME DES ATELIERS DE RCL RENCONTRE CULTURE LOISIRS Les ateliers ont lieux dans les salles Municipales			
LUNDI	VITRAIL 14H00 – 17H00 Responsable : B. POUYET	POTERI 14H00 – 17H00 Responsable : N.GORCE	
MARDI	PATCHWORK 13H30 – 17H00 Responsable : Hélène MONTCRU		DANSE (1 fois par mois voir calendrier) Responsable : Sylvie CHEYNOUX Jade CHANIMBAUD
MERCREDI	TAROT 14H00 – 17H00 Responsable : JM POUYET		
JEUDI	VITRAIL 14H00 – 17H00 Responsable : B. POUYET	DESSIN / PEINTURE (Ts les 15 jours) 14H00 – 17H00 Responsable : Sylvie BAUCHENE	GENEALOGIE (VOIR CALENDRIER) Responsable : Annie GEOFFROY
VENDREDI	RANDONNEE A partir de 13h30 Responsable : Martine BORY		
SAMEDI	GENEALOGIE 10H00 – 12H00 Responsable : Annie GEOFFROY		



Représentation théâtrale
du 12 mars 2023



Reprise de la danse trad' en septembre 2023

CHEYNOUX Sylvie, présidente au 06.70.52.17.34
ou rclsugeres@gmail.com

PROJET 2024 :

**FESTIVAL DES LANTERNES
à MONTAUBAN (Février
2024 2 jours)**

ASSOCIATIONS

* Association des Parents d'Elèves du RPI

Durant cette année scolaire, notre association a organisé plusieurs manifestations qui grâce à l'implication de nombreux parents et surtout des membres du conseil d'administration de l'APE ont toutes remportées un franc succès : la journée des associations de Saint-Jean-des-Ollières, le repas des tripes du 11 Novembre, la bourse aux jouets en décembre, le spectacle de Noël, notre loto en février et notre vente de plants en mai à la Chèvrerie d'Eugénie (Merci encore pour l'accueil). Nous avons fini en beauté avec la fête des écoles et son animation musicale ainsi qu'avec la journée des associations de Sugères.

Merci à tous de participer aussi activement à nos manifestations.



Nous tenons à remercier tous les parents qui ont apporté leur aide, les mairies qui participent à nos animations, nous permettent d'imprimer nos documents et mettent à disposition leurs salles des fêtes.

Vous pouvez nous suivre sur notre page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/people/Ape-Rpi/100010512694508/>

Nous contacter par @mail : aperpi63@gmail.com

Les membres de l'association des parents d'élèves.

* Les Gueules de Ré, gueules d'ailleurs



Reprise des répétitions

lundi 11 septembre
à 18h, salle des associations

ASSOCIATIONS

* Association 4 pattes et 1 cœur

« 4 Pattes pour un Cœur »

Association à but non lucratif, loi 1901

Mme Brigitte Bardot
Marraine de l'association



Tous les animaux ont droit à notre
bienveillance et notre respect

Association

« 4 Pattes pour 1 Cœur »



Parce que tous les animaux ont droit à notre bienveillance et notre respect

...Protégeons les, Soignons les, Aimons les...



L'association 4 Pattes pour 1 Cœur, sans but lucratif, a pour objectif de récolter des fonds pour aider les refuges et les associations de protection animales, sans distinction d'espèces (en France, dans les DOM-TOM ou à l'étranger) en participant financièrement aux frais vétérinaires, aux sauvetages ou aux rapatriements vers les refuges ou des familles d'accueil locales ou à destination de la France pour les DOM-TOM ou l'étranger.

Carole VARNIER-SEGARD, présidente

carole.varniersegard@gmail.com

06.49.32.93.15

Instagram : 4pattes_pour_1coeur - Facebook : Quatre Pattes pour un Cœur

REPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

- **Amicale Sportive Sugérienne Football :**
François CHANIMBAUD 12 Jalènes 63490 SUGERES – 04.73.70.67.18 sabine.chanimbaud@orange.fr
- **Amis du Four de Malpic :**
Annie GEOFFROY 21 Malpic 63490 SUGERES – 04.73.70.94.38 annie.geoffroy5@orange.fr
- **Association de gym « Bouge tes Fesses » (gym et danses sportives) :**
Laetitia MALNUI 40 route des Tilleuls 63490 SUGERES – 06.67.44.40.24 thetitia63@hotmail.fr
- **Association des Parents d'Elèves du RPI (Brousse/St Jean des Ollières et Sugères)**
Delphine BOYER LOUBARESE 11 Jarasson 63490 SUGERES – 06.75.99.04.95 aperpi63@gmail.com
- **Comité des Jeunes :**
Lucas FOUILHOUX Lavancie 63490 EGLISENEUVE DES LIARDS 06 72 97 72 05 lucasf63490@gmail.com
- **Compagnie des Champs : (troupe de théâtre)**
Pierre FERNANDES 11 rue de la Chassinière - Le Bourg 63490 SUGERES – 06.65.02.03.98
compagniedeschamps@gmail.com
- **FNACA : (anciens combattants)**
Jean GIDON 14 rue des tilleuls - Grand-Gaillard 63490 SUGERES – 04.73.28.09.66
- **Les Gueules de Ré (chorale)**
Mathilde PERICARD 24 Malpic 63490 SUGERES – 04.73.70.65.68 gueulesdere@gmail.com
- **Joie de Vivre (club des aînés)**
Daniel MERET 3 rue des Noyers - Voron 63490 SUGERES – 04.73.70.99.63 daniel.meret@orange.fr
- **Pétanqueurs Sugériens :**
Claude BEAL 19 Limberdis 63490 SUGERES petanqueurs.sugeriens@gmail.com
- **Potes 100 pressions :**
Stéphane BARDY 3 la Moulette-Haute 63490 SUGERES - tlls4663@gmail.com

REPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

- **Rencontre Culture Loisirs :**

Sylvie CHEYNOUX 20 route d'Ambert - Le Bourg 63490 SUGERES – 06.70.52.17.34
sylvie.cheynoux@gmail.com

- **SAGA LIVRADOIS :**

ESPEIL Aline 31 Malpic 63490 SUGERES sagalivradois@gmail.com

- **Société de chasse « La Sugérienne des Liards » :**

Gilles COURTINE 271 rue de Beauvat 63270 VIC LE COMTE. 06.76.70.42.41

- **4 pattes pour 1 cœur :**

Carole VARNIER-SEGARD 9 Malpic 63490 SUGERES- 06.49.32.93.15 carole.varniersegard@gmail.com

Réalisation du bulletin de juillet 2023 :

Directeur de publication : Christophe GENEIX, maire

Ont participé à la réalisation : Sabine CHANIMBAUD, Roselyne GRANET, Loïc GERONDE.

Crédits Photos : Cyril BORY, Sabine CHANIMBAUD, Loïc GERONDE, Roselyne GRANET, Alexis LANDRAULT, Martine LANSARD et les membres des associations.

Impression : L'Imprimeur - 63200 Mozac - 04 73 38 82 95 -  **IMPRIM'VERT®**

400 exemplaires sur papier 100 % recyclé

**Merci aux élus, employés communaux, présidents et membres des associations,
aux Sugériennes et aux Sugériens pour leurs contributions.**

AGENDA

2 août : 20h30 cinéma

5 août : jambon à la broche – stade de foot

17 au 19 août : fête patronale

14 septembre : 20h30 cinéma

30 septembre : broc' expo moto

5 octobre : 20h30 cinéma

14 octobre : bal des Jeunes

16 novembre : 20h30 cinéma

7 décembre : 20h30 cinéma

Toutes les informations de votre commune sur

<https://www.sugeres.fr>

